

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Portant autorisation d'organiser des concerts chaque vendredi soir
du 20 juin au 05 septembre 2025
dans le cadre des « Pouguestivales »
Commune de POUGUES-LES-EAUX En agglomération,
LE MAIRE DE LA VILLE DE POUGUES LES EAUX,

VU l'article L.131.-1 du Code de la Sécurité Intérieure,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'arrêté du préfet de la Nièvre n° 2007-P-2817 en date du 21 mai 2007 portant réglementation des bruits de voisinage,
VU la demande de Madame Sophie LOURDEZ, présidente de l'association « J'aime Pougues », d'organiser des concerts chaque vendredi du 20 juin au 05 septembre 2025 dans le cadre des Pouguestivales, de 20 heures à minuit,
Considérant que pour permettre le bon déroulement de ces concerts, il y a lieu de d'autoriser une dérogation concernant la sonorisation.

ARRETE

Article 1er : Le Maire autorise l'organisation des concerts chaque vendredi soir en plein air du 20 juin au 05 septembre 2025 de 18h à 0h00.
Une dérogation à l'arrêté préfectoral susvisé relatif à la réglementation des bruits de voisinage est accordée à Madame la Présidente de l'association « J'aime Pougues », Madame Sophie LOURDEZ.

Article 2 : Le pétitionnaire s'engage à prendre toutes dispositions quant à l'intensité des dispositifs sonores et la tranquillité du voisinage.

Article 3 : Les organisateurs autorisés durant cette période sont :
J'aime Pougues- et Casino au Parc Saint Léger le 20 juin 2025.
J'aime Pougues - et Casino au Tabac Presse le 27 juin 2025.
J'aime Pougues - et Casino au Casino le 04 juillet 2025.
J'aime Pougues -et Casino au Art'Zik Café le 11 juillet 2025.
J'aime Pougues - et Casino au Parc Saint Léger le 18 juillet 2025.
J'aime Pougues - et Casino à la Crêperie Chez les Garçons le 25 juillet 2025.
J'aime Pougues -et Casino au Casino le 1er août 2025.
J'aime Pougues - et Casino chez Ds Le Goûter le 08 août 2025.
J'aime Pougues - et Casino au Bar de l'Olympique le 15 août 2025.
J'aime Pougues -et Casino à Carrefour Contact le 22 août 2025.
J'aime Pougues -et Casino au Camping des Chanternes le 29 août 2025.
J'aime Pougues -et Casino à l'Auberge de la Gare le 05 septembre 2025.

Article 4 : Les organisateurs de la manifestation sont chargés de veiller à l'application du présent arrêté.

Article 5 :

Le Maire de Pougues-les-Eaux, Madame LOURDEZ, la Police Municipale de Pougues-les-Eaux et Monsieur Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de MARZY sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera remise à :

- Monsieur Le Commandant de la Brigade Territoriale Autonome de MARZY
- Service de Police Municipale de POUQUES LES EAUX
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de POUQUES LES EAUX
- Madame LOURDEZ, présidente de l'association « J'aime Pougues ».
- Monsieur le Responsable de l'UTIR Varennes Vauzelles.

Fait et arrêté à POUQUES LES EAUX, le 24 mai 2025.

Le 1^{er} adjoint au Maire
Gilles BERTRAND

